

Centre La Théière 50+

Code d'éthique

Préambule

Nous sommes un centre communautaire à but non-lucratif. Le but principal de la Théière est de garder les aînés indépendants et actifs en vue d'améliorer leur qualité de vie. Dans notre centre, nous créons un environnement où nos membres peuvent s'épanouir, développer leurs propres intérêts et en plus leur sert de lieu de rencontre avec de personnes de diverses langues, ethnies et de différents milieux culturels et sociaux.

Règles d'éthique et standards

1. Responsabilité

Le personnel, les bénévoles, le Conseil d'Administration et les membres sont responsables les uns des autres et doivent agir en conséquence.

- 1.1. Le personnel, les bénévoles, le Conseil d'Administration et les membres doivent maintenir des rapports positifs, polis, agréables et coopératifs les uns envers les autres afin de conserver l'atmosphère au travail favorable à son plein épanouissement.

2. Clarté

La Théière a la responsabilité légale de transmettre de l'information claire et concise dans tous ses programmes et services.

- 2.1. La Théière doit fidèlement se refléter dans le bulletin et transmettre des réponses compétents à toutes questions au sujet de la carte de membre.

3. Confidentialité

La Théière a une responsabilité fondamentale de respecter les droits de tous les membres à leur vie privée. Divulguer la plus petite information confidentielle est défendu. La Théière doit informer ses membres dans la mesure du possible de toute fuite d'informations confidentielles.

4. Limites

- 4.1. Le personnel - doit respecter leurs propres limites et celles des bénévoles et des membres.
- 4.2. Les bénévoles - doivent respecter leurs propres limites et celles du personnel et des membres.
- 4.3. Le Conseil d'Administration - doit respecter leurs propres limites et celles du personnel, des bénévoles et des membres.
- 4.4. Les membres - doivent respecter leurs propres limites et celles du personnels et des bénévoles.

5. Respect

Le personnel, le Conseil d'Administration et les membres doivent se respecter entre eux et se conduire en conséquence.

- 5.1. Nous devons maintenir notre intégrité personnelle dans tous nos rapports mutuels.
- 5.2. Nous devons tous rechercher l'excellence dans nos efforts quotidiens et se réjouir du travail bien accompli.